

## CONCOURS D'ENTRÉE – TROMPETTE : 22, 23 ET 24 JUIN

CYCLE	ANNÉE	TITRE	COMPOSITEUR	ÉDITEUR
<b>Cycle 1 (1 à 4 ans de pratique)</b>	<b>1ère</b>	Cornettissimo	M. Hulot	Edition P. Duhautois
	<b>2ème</b>	Pavane	J. Mas	Leduc
	<b>3ème</b>	Arthur	J. Naulais	Fertile Plaine
<b>Cycle 2 (plus de 4 ans de pratique)</b>	<b>1ère</b>	Résonances	A. Crepin	R. Martin
	<b>2ème</b>	3 Chemins	R. Berton	Fertile Plaine
	<b>3ème</b>	Ballad and rag divertimento	A. Ghidoni	Leduc
<b>Cycle 3 (plus de 8 ans de pratique)</b>		Andante et allegro	G. Balay	Leduc
		<b>Répétition de 20 minutes avec l'accompagnatrice piano :</b> <b>Contactez Mme ROUAULT. Tél. : 06 80 21 04 06 ; Mail : l.rouault-duflot@crr.tours.fr</b> <b>à partir du lundi 18 mai 2026.</b>		

Les morceaux sont classés par ordre de difficultés. Les élèves choisissent en fonction de leur parcours et de leur capacité. Il est important de se faire conseiller par un enseignant qualifié. Il n'y a pas d'obligation de jouer par cœur mais les photocopies sont interdites.

Pas d'accompagnement au piano pour le Cycle 1 et Cycle 2.

### **FORMATION MUSICALE**

L'épreuve de Formation Musicale est obligatoire pour tous les élèves qui sont admissibles à un concours en Instrument, Chant Lyrique et Direction d'orchestre.

En cas de Cycle 3 validé dans un CRD ou CRR, il faut transmettre un certificat de validation à l'administration du conservatoire : crr-accueil@ville-tours.fr ou lors de l'inscription en ligne, les candidats concernés seront alors exemptés de l'épreuve.